RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

(11) N° de publication : (A n'utiliser que pour les commandes de reproduction). 2 523 375

PARIS

A1

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

⁽²⁾ N° 82 04043

- - 73) Titulaire : Idem (71)

(72)

Mandataire : Cabinet Claude Rodhain, conseils en brevets d'invention, 30, rue La Boétie, 75008 Paris.

Invention de : Antonio Saitto et Giovanni Mica.

" Dispositif de compensation des distorsions des réflecteurs pour antennes de réception et/ou transmission d'ondes à faisceaux multiples ".

La présente invention concerne les

dispositifs de compension des distorsions des réflecteurs pour
antennes de réception et/ou transmission d'ondes à faisceaux
multiples comportant un réflecteur et un réseau de formation
de faisceaux présentant un groupement de sources primaires, du type comprenant des moyens de détection des distorsions du réflecteur,

des moyens de production d'un signal d'erreur commandés par ces
moyens de détection, et des moyens de correction des distorsions du réflecteur commandés par ce signal d'erreur.

Il est connu que l'utilisation d'antennes à faisceaux multiples, à réflecteurs de très grandes

dimensions, est conditionnée par la possibilité de contrôler les formes des faisceaux de manière à limiter les interférences co-canal, ainsi que par la réduction d'autres performances du système.

Or, la structure du réflecteur est

l'objet de distorsions que l'on classe en général en deux catégories, à savoir les distorsions linéaires et les distorsions
non linéaires, et l'on sait qu'une distorsion linéaire de la
structure du réflecteur n'entraîne qu'un déplacement des faisceaux, la forme de ceux-ci demeurant constante, tandis qu'au

contraire une distorsion non linéaire provoque une modification
de cette forme. On sait également que l'on peut compenser toute
distorsion linéaire éventuelle en utilisant le mécanisme de
pointage de l'antenne qui permet de faire tourner le réflecteur
sans modifier la distance focale du système, ce qui donne une
correction du déplacement des faisceaux, sans que cela n'affecte la forme de ceux-ci.

En ce qui concerne par contre les distorsions non linéaires et la variation de forme des faisceaux ou le déplacement relatif entre faisceaux qui peut en résulter, 35 on connaît jusqu'ici deux méthodes qui permettent d'en effectuer la correction. La première méthode est basée sur l'utilisation d'antennes à structure variable et met en oeuvre un dispositif qui est capable de modifier la forme ou la position de l'antenne, ou encore l'une et l'autre, en réponse à un signal d'erreur. La seconde méthode consiste, en réponse à ce même signal d'erreur, à modifier les caractéristiques d'amplitude et de phase des éléments du réseau de formation de faisceau (RFF), sans que cela n'affecte la forme et la position du réflecteur.

Dans les dispositifs connus, le signal d'erreur est produit par balayage du réflecteur au moyen d'un laser qui en détecte les distorsions possibles. Il s'agit toutefois là de moyens indirects dont la mise en oeuvre est difficile et qui sont donc inappropriés.

C'est pourquoi, l'invention a pour but de fournir des moyens de production d'un signal d'erreur qui soient directs, tout en pouvant toujours être utilisés aussi bien avec l'une qu'avec l'autre des deux méthodes de correction précitées (c'est-à-dire, aussi bien dans le cas où les moyens de correction des distorsions du réflecteur comprennent un dispositif de modification de forme et/ou de position du réflecteur, que dans le cas où ces moyens comprennent un dispositif de modification des caractéristiques d'amplitude et de phase des éléments du réseau de formation de faisceaux).

A cet effet, l'invention a pour objet
un dispositif de compensation du type précité, caractérisé en
ce que les moyens de détection des distorsions comprennent au
moins un émetteur de signaux HF qui est fixe et situé à distance et qui coopère avec le groupement de sources primaires du
réseau de formation de faisceaux qui est en mode récepteur, ce
groupement comprenant une source primaire centrale et des sources primaires périphériques qui sont au nombre d'au moins deux
et sont disposées autour de la source primaire centrale suivant
un arrangement symétrique, tandis que les moyens de production
d'un signal d'erreur comprennent un circuit d'addition dont
les moyens d'entrée sont reliés aux deux sources primaires

périphériques considérées, tandis que sa sortie est reliée à un circuit générateur de signal de correction de distorsion linéaire. De préférence, les deux sources primaires périphériques considérées peuvent être reliées à deux entrées commutables d'un organe de commutation dont la sortie est reliée à une entrée dudit circuit d'addition.

Il est en effet connu que, dans les antennes multifaisceaux qui comportent classiquement un réseau de formation de faisceaux, les différents éléments du groupement de sources primaires sont disposés suivant un arrangement symétrique, par exemple rectangulaire, triangulaire, etc... Il est donc clair que certains de ces éléments et même éventuellement tous peuvent être utilisés conformément à l'invention pour élaborer les signaux voulus. Plus particulièrement, l'indication qui précède, selon laquelle ce groupement de sources primaires fonctionne en mode récepteur, signifie que ses éléments sont utilisés pour détecter les signaux envoyés par ledit émetteur.

L'invention trouve une application

20 particulière avantageuse sur les antennes à faisceaux multiples
montées sur des satellites, auquel cas l'émetteur HF est constitué par une balise située sur la terre et qui est calée en
direction du satellite voulu.

L'agencement indiqué plus haut permet 25 bien, en traitant ces signaux en provenance de l'émetteur, d'en extraire au moins un signal de correction de distortion linéaire et éventuellement moyennant des adaptations complémentaires, un signal de correction de distortion non linéaire et un signal de correction de lacet.

En effet, si l'on considère, par exemple, une antenne à sept sources primaires présentant une symétrie triangulaire, telle que celle qui est illustrée sur la
Fig. 1 annexée et qui sera décrite plus en détail par la suite,
les différentes sources périphériques du groupement fournissent
35 des faisceaux secondaires ayant des formes approximativement

identiques. Ces faisceaux présentent toutefois, par rapport à l'axe focal de l'antenne et à la source primaire centrale, un décalage qui est donné par la relation :

$$S(\varphi) = \beta \frac{S}{2} \qquad \varphi = k 60^{\circ} \qquad k = 1, 2 \dots 6$$
 (1),

dans laquelle S est la distance existance entre une source périphérique et la source centrale et B le facteur de déviation de faisceau. Ce facteur est donné par :

$$\beta = \beta_0 \quad (1 - \Delta_F) \tag{2},$$

dans laquelle F est la distance focale de l'antenne, Δ F la défocalisation et Bo le facteur de déviation de faisceau sans défocalisation.

10

15

20

25

30

On sait que le niveau du signal des six faisceaux périphériques varie avec la portée optique du système, alors que celui du faisceau central y est pratiquement insensible, et que, par ailleurs, la perte de gain est la même pour les sept faisceaux. Le niveau de signal de chacun des faisceaux périphériques peut se calculer par la relation:

Epériphérique
$$\simeq \sqrt{G}$$
 exp. $(-1,388) \left(\frac{\beta_0 - \frac{S}{2F}}{\theta_3^2}\right)^2 \left(1 - \frac{\Delta F}{F}\right)^2$ (3)

ou Epér.
$$\frac{\sqrt{G}}{G} (1 + 0,694) \frac{(\beta_0 \frac{S}{F})^2}{\theta_0^2} \cdot \frac{\Delta_F}{F} \exp.(-1,388) \frac{\beta_0 \frac{S}{2F}}{\theta_0^2},$$

dans laquelle G est le gain de l'antenne pour chaque source primaire et θ , la largeur de faisceau à 3 dB pour chaque source primaire également.

Si l'on suppose que

$$\theta_3 = 1.03 \frac{\lambda}{D}$$
 et que $\beta \circ \approx 0.94$

A étant la longueur d'onde des ondes utilisées et
 D le diamètre du récepteur de l'antenne, il en résulte que :

$$E_{\text{pér}} \cong \sqrt{G} \exp. \left(-0.29 \left(\frac{\text{SD}}{\text{F}\lambda}\right)^2\right) \left(1 + 0.58 \left(\frac{\text{SD}}{\text{F}\lambda}\right)^2 \frac{\Delta F}{F}\right)$$
 (5).

Si l'on suppose qu'il n'y a pas de défocalisation, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de distortion non linéaire, il est possible de pondérer, d'une manière convenable, les différents signaux de source primaire pour qu'ils satisfassent à l'équation suivante :

5

15

25

30

35

lpha .(signal de source centrale) - 6 eta (signal de source périphérique) = 0 (6) et la même hypothèse entraîne la simplification suivante de

10 l'équation (5): $E_{pér} = \sqrt{G} \exp(-0.29 (\frac{SD}{\lambda^F})^2) = 0$ (5'),

tandis que le signal de la source primaire centrale est donné par :

Ecent $\simeq \sqrt{G}$ (3')

Dans ce cas, l'équation (6) devient:
$$\alpha \sqrt{f} - 6 \beta \sqrt{f} \exp \left(0.29 \left(\frac{\text{SD}}{\lambda \text{F}}\right)^2\right) = 0 \tag{7}$$

et on peut on déduire la valeur du rapport 🗷 / ß :

$$\frac{\mathbf{d}}{\mathbf{\beta}} = 6 \exp(-0.29 \left(\frac{\text{SD}}{\lambda}\right)^2)$$
 (8)

Etant donné par ailleurs que la conservation de l'énergie peut s'exprimer sous la forme de la relation :

 $\alpha^2 + 6\beta^2 = 1$ (9),

on peut déduire de (8) et de (9) les valeurs de α et β .

Ainsi, le signal fourni par le circuit d'addition mentionné plus haut, qui a lui-même élaboré ce signal à partir des signaux provenant des deux sources primaires périphériques considérées, peut être représenté par une fonction du temps f(t) qui représente une mesure de la distorsion linéaire existante qu'il convient de corriger.

Bien que cette distorsion linéaire puisse, dans certains cas, être nulle, auquel cas f(t) = C, C étant une constante, elle est en général non nulle et dans

ce cas f(t) est une fonction trigonométrique du temps, telle que par exemple :

 $f(t) = A \cos (\omega t + \varphi) \text{ avec } \omega = \frac{2\pi}{T},$ Tétant la période des ondes utilisées et fournies par l'émet-

De manière particulièrement avantageuse, le circuit générateur de signal de correction de distorsion
linéaire peut comprendre un circuit d'élaboration des composantes du signal d'entrée suivant l'axe principal (ou NS) et

10 l'axe transverse (ou EO) du support de l'antenne (axes du satellite dans le cas particulié envisagé) et les deux sorties
de ce circuit être reliées à des organes de commande de rotation du réflecteur de l'antenne. Ces deux composantes ou sorties ont pour valeurs :

15 $\boldsymbol{\varepsilon}_{\mathbf{x}} = \mathbf{A} \cos \boldsymbol{\varphi}$ $\boldsymbol{\varepsilon}_{\mathbf{v}} = \mathbf{A} \sin \boldsymbol{\varphi}$

On constate donc bien, dans ce cas que le dispositif conforme à l'invention est utilisé avec la première méthode classique de correction indiqué plus haut, puisque modifiant la position de l'antenne.

On notera également que la détermination du signal de correction de distorsion linéaire qui vient
d'être détaillée ci-dessus, n'a besoin d'utiliser aucun signal
de référence, étant donné que les caractéristiques des faisceaux utilisés sont dans ce cas constantes et qu'il ne se produit qu'un simple déplacement de ces faisceaux. Cette situation
correspond bien au fait que la relation (6) indiquée plus haut
est constamment satisfaite.

Si par contre il existe une défocali30 sation, c'est-à-dire une distorsion non-linéaire, le premier membre de la relation (6) n'est pas égal à zéro, et il est alors possible, en utilisant cette équation, de calculer un signal d'erreur de distorsion non-linéaire qui s'obtient à partir de la relation (6) qui s'écrit dans ce cas :
35 α.(signal de source centrale) - 6β.(signal de source périphérique) ≠ 0 (10)

On détermine alors, les valeurs de & et & en considérant une antenne idéale sans distorsion nonlinéaire, de sorte que ces valeurs sont données à partir des deux équations (8) et (9) mentionnées plus haut. La combinaison de ces deux dernières équations avec la relation (10) cidessus donne alors :

$$\mathcal{E} = \ll 0,58 \quad \left(\frac{\text{SD}}{\lambda F}\right)^2 \quad \frac{\Delta F}{F} \quad \sqrt{G}$$
 (11),

relation qui prouve que le signal d'erreur considéré est pro-10 portionnel à la défocalisation Δ F.

C'est pourquoi, suivant une autre caractéristique importante de l'invention, au moins l'une des
deux sources primaires périphériques peut-être reliée à une
première entrée dudit circuit d'addition et la source primaire
centrale être reliée à une seconde entrée de ce circuit, tandis
que la sortie de ce circuit d'addition est également reliée à
un circuit générateur de signal de correction de distortion
non-linéaire.

On constate, en effet, qu'en combinant le signal V₁ de la source primaire centrale et au moins un signal de l'une des sources primaires périphériques, on peut obtenir le signal d'erreur de distorsion non-linéaire £, puisque celui-ci peut s'écrire :

$$\mathcal{E} = \alpha V_1 - 6 \beta V_{\text{périphérique}}$$
 (12),

et que cette relation est équivalente à la relation (11) qui précède.

25

Ainsi contrairement au cas précédemment étudié où la distorsion non-linéaire était nulle, il con
vient ici, pour déterminer le signal d'erreur, d'utiliser un signal de référence qui est élaboré à partir du signal de sortie de la source primaire centrale, étant donné que cette source centrale, comme déjà indiqué, n'est pas sensible aux distorsions non-linéaires. De préférence, un circuit atténuateur et un circuit de décalage de phase peuvent être interposés,

montés en série, entre la sortie de la source primaire centrale et l'entrée associée du circuit d'addition.

De manière particulièrement avantageuse, il peut être prévu qu'au moins trois des sources primaires périphériques soient reliées respectivement à des entrées commutables, en même nombre, d'un organe de commutation dont la sortie est reliée à une entrée du circuit d'addition. En effet, l'une quelconque des sources primaires périphériques peut pré senter un défaut ou une panne, auquel cas, si cette source était la seule source périphérique utilisée dans le dispositif de compensation, ce défaut ou panne risquerait de se repercuter sur le bon fonctionnement de ce dispositif, ce qu'évite l'utilisation de plusieurs sources périphériques ici prévue. Dans ce cas, la relation (12) peut s'écrire sous la forme sui-

$$\mathbf{E} = \mathbf{x} \mathbf{v}_1 - 6 \mathbf{\beta} \mathbf{v} (\mathbf{v}_{n+2} + \mathbf{v}_{n} - \mathbf{v}_{n+1})$$
 (12')

dans laquelle n, n + 1 et n + 2 sont les numéros d'ordre des trois sources considérées, ou de trois de ces sources lors-20 qu'elles sont en nombre supérieur, tandis que et β sont déterminés de la même façon que ci-dessus.

Bien entendu, le mauvais fonctionnement peut également provenir de l'organe de commutation, auquel cas la combinaison précitée des signaux de sortie de plusieurs sources permet de détecter ce mauvais fonctionnement et d'y pallier. Ceci résulte du fait que, si l'organe de commutation fonctionne convenablement, l'équation suivante se trouve satisfaite:

(F_{n-1} + F_{n-1}) - F_n = (F_{p-1} + F_{p-1}) - F_p,
avec n et p représentant chacun l'un des numéros d'ordre des
différentes sources primaires du groupement qui sont connectées
à l'organe de commutation et à condition que n ≠ 1 et p ≠ 1.
C'est ainsi que, dans le cas d'un groupement de sept sources
primaires considéré plus haut, il convient par exemple de

vérifier l'équation :

30

 $(F_2 + F_4) - F_3 = (F_5 + F_7) - F_6$

ce qui peut, par exemple, s'obtenir en prévoyant dans le dispositif de compensation un circuit logique constitué en conséquence et qui permettra alors de déterminer laquelle des entrées commutables de l'organe de commutation ne fonctionne pas.

On notera par ailleurs que le cas ci-dessus considéré, dans lequel il existe une distorsion non10 linéaire à corriger, se présente notamment lorsque l'on désire procéder à une correction de pointage de faisceau et à une correction du premier lobe latéral. L'erreur de pointage du faisceau est en particulier provoquée par une rotation du réflecteur ou par une translation de celui-ci perpendiculaire à la ligne focale équivalente du groupement de sources primaires, tandis qu'une dégradation des lobes latéraux est due à une translation du réflecteur le long de cette même ligne focale ou à une ouverture ou fermeture de la structure déployable de ce réflecteur.

De manière particulièrement avantageuse, et comme déjà connu, les signaux d'erreurs étudiés jusqu'ici, à savoir le signal de correction de distorsion linéaire
et le signal de correction de distorsion non-linéaire, peuvent,
dans le cas d'utilisation du dispositif de compensation conforme à l'invention dans le cadre de la première méthode de correction rappelée plus haut, être appliqués à un mécanisme de
commande du réflecteur présentant trois degrés de liberté, ce
qui permet le réglage de ce réflecteur à la fois en rotation et
en translation axiale.

Le même dispositif de compensation conforme à l'invention peut également permettre de détecter une erreur en lacet du support de l'antenne, par exemple, du satellite. On sait en effet, qu'une rotation de lacet de ce support se décompose en une rotation autour de l'axe de lacet et une translation le long des axes N-S et E-O du réseau

multi-faisceaux. Ainsi, il peut avantageusement être prévu que le dispositif comprenne deux émetteurs de signaux HF situés tous deux à distance de l'antenne, mais à proximité l'un de l'autre, ainsi qu'un second groupement de sources primaires associé au même récepteur de l'antenne, les deux groupements étant reliés aux moyens de production d'un signal d'erreur qui comportent un circuit générateur de signal de correction de lacet. De préférence également, ce circuit générateur peut être relié au mécanisme de réglage d'attitude du réflecteur déjà indiqué ci-dessus.

En effet, si l'on considère le faisceau central associé à la source primaire centrale d'un des groupements considérés, celui-ci présente un angle $heta_{_{
m O}}$ et un déphasage qo par rapport au centre de la Terre T, comme le montre la fig. 6 annexée. Si l'on considère un autre faisceau, celui-ci est disposé suivant des paramètres $oldsymbol{ heta}_n$ et $oldsymbol{arphi}_n$ par rapport au faisceau central considéré. La rotation correspond plus particulièrement, comme déjà indiqué plus haut, à une rotation autour du faisceau central (dans la mesure où celui-ci coïncide avec l'axe de lacet) et une translation dont les composantes le long des axes E-O et N-S ont respectivement des valeurs de 2 $\sin \varepsilon/2\theta$. $\sin(\varphi + \varepsilon/2)$ 2 $\sin \varepsilon/2\theta$. $\cos (\varphi_0 + \varepsilon/2)$. Une détection analogue est simultanément effectuée à l'aide du second émetteur et du second groupement de sources primaires et le circuit générateur de signal de correction de lacet précité comporte un comparateur aux entrées duquel sont fournis des signaux correspondant aux deux déplacements de faisceaux détectés de la manière indiquée cidessus. L'erreur résiduelle obtenue est de 2 sin $\mathcal{E}/2$ θ_n celle-ci est bien proportionnelle à l'erreur de lacet considérée dans la mesure où sin £/2 est très inférieur à 1, ce qui justifie l'action directe du signal résultant sur le dispositif de commande d'attitude du réflecteur. On notera en particulier que dans ce cas le dispositif permet, pour une largeur de faisceau à 3 dB ayant une valeur de 0,2 à 0,3°, d'obtenir une

sensibilité aux erreurs de lacet qui est supérieure à 0,25°. La présentation, qui précède, de l'invention permet bien de constater que, bien que l'on utilise un système fonctionnant en HF, les corrections apportées sur le 5 réflecteur sont très largement indépendantes de la fréquence. En outre, le groupement principal de sources primaires utilisé est déjà, en général, un élément constitutif de base de l'antenne qui est rendu nécessaire par l'utilisation multifaisceaux de celle-ci. Ainsi, la complexité et la masse du réseau de formation de faisceaux ne se trouvent pas augmentées et il n'apparaît pas non plus de modification des perfomances électriques de l'antenne (plus particulièrement en ce qui concerne l'adaptation, les pertes, et le retard de transmission). Enfin, dans le cas d'antennes montées sur des satellites de grande dimension, le réflecteur de base d'une telle antenne présente déjà habituellement des mécanismes d'ouverture (réflecteur déroulable) ou de déploiement que l'on peut modifier d'une manière très simple pour permettre l'exécution des corrections considérées.

On peut, par ailleurs, mettre en oeuvre l'invention en utilisant des groupements de sources primaires dont les éléments soient en nombre différent de sept, mais qui soient par contre toujours disposés de manière symétrique, et dans ce cas, on utilisera des valeurs $\varphi = k \frac{360}{n}$ avec $k = 1, 2, \ldots, n$, n étant l'ordre de la symétrie considérée.

D'autres caractéristiques et avantages de l'invention ressortiront de la description qui va suivre, à titre d'exemples non limitatifs et en regard des dessins an30 nexés sur lesquels :

- la Fig. 1 représente une vue schématique d'un dispositif de compensation conforme à l'invention et associé à une antenne de satellite ;

- la Fig. 2 représente schématiquement 35 le circuit électrique du dispositif de la Figure 1; - la Fig. 3 illustre le mécanisme de commande d'attitude de l'antenne de la Figure 1 qui est associé au dispositif de compensation correspondant;

- la Fig. 4 représente la variation,

dans le temps, du signal de sortie fourni par le circuit électrique de la figure 2 ;

- la Fig. 5 représente schématiquement un autre de mode de réalisation de l'invention permettant d'obtenir un signal de correction de lacet;

10 - la Fig. 6 représente schématiquement le déplacement de faisceaux correspondant à une erreur de lacet.

Le dispositif de compensation repré-

senté par les figures 1 à 3 est destiné à équiper une antenne de satellite qui est constituée par un groupement de sources primaires 1 et un réflecteur parabolique 2. La surface effective de ce réflecteur, correspondant à l'ouverture de l'antenne, se trouve décalée latéralement par rapport à l'axe focal D du paraboloïde, tandis que le groupement de sources primaires 1 est disposé avec son centre situé au foyer F du même parabo-

15

20

loïde. Cette antenne est montée, comme le montre plus particulièrement la figure 3, sur la plate-forme 3 d'un satellite,
et ceci par l'intermédiaire d'un mécanisme de commande d'attitude 4. Le dispositif de compensation considéré comprend, outre
l'antenne décrite ci-dessus, d'une part, un circuit électrique
5 qui est interposé entre le groupement de sources primaires 1

25 5 qui est interposé entre le groupement de sources primaires 1 et le mécanisme de commande d'attitude 4, et d'autre part, un émetteur HF (haute fréquence) 6 qui est constitué par une balise montée de manière fixe sur la Terre T et qui est calée avec son axe d'émission Δ dirigé vers le réflecteur 2 du satellite, de sorte que l'axe Δ du faisceau incident sur ce réflecteur se trouve être parallèle à l'axe focal D de ce dernier. Le ré-

flecteur renvoie ce faisceau incident parallèle, sous forme d'un faisceau réfléchi convergent qui se concentre autour du foyer F, donc sur le groupement de sources primaires 1.

Comme le montre, plus particulièrement, la figure 2, le groupe de sources primaires 1 comprend une source primaire centrale 7 et six sources primaires périphériques 7à 7f disposées suivant une symétrie triangulaire autour de 5 la source centrale, c'est-à-dire, suivant les sommets d'un hexagone centrés sur celle-ci. La sortie de la source centrale 7 est reliée à une borne fixe 8, tandis que les sorties des six sources périphériques sont reliées aux six bornes d'entrée communtables 9 d'un commutateur 10. La borne fixe 8 est reliée, 10 avec interposition d'un atténuateur 11 et d'un organe de décalage de phase 12, à une première entrée d'un circuit d'addition 13, tandis que la borne unique de sortie 14 du commutateur 10 est elle-même reliée directement à une seconde entrée de ce circuit d'addition 13. La sortie de ce dernier circuit est 15 reliée à un convertisseur en basse fréquence 15 qui est luimême relié, d'une part, à un circuit générateur de composantes d'un signal de correction de distorsion linéaire 16 présentant deux sorties de composantes 16a et 16b et, d'autre part, à un autre circuit générateur d'un signal de correction de distorsion non-linéaire 17 présentant une sortie 17a.

Comme le montre la Fig. 3, le mécanisme de commande d'attitude 4 est un mécanisme à trois dégrés de liberté qui comprend, d'une part, deux organes 18 et 19 de commande de rotation autour des deux axes transversaux du réflecteur 2, ces deux organes étant interposés entre des paliers 20 solidaires du réflecteur et deux bras de support 20, et d'autre part, un organe 22 de commande de translation du réflecteur, qui est constitué par un organe de rotation autour d'un axe 23 solidaire de la plate-forme 3 et lui-même parallèle à l'un 19 des deux premiers organes de commande de manière à constituer un montage rectangulaire articulé, avec cet autre organe 19 et les deux bras de support 21. Les trois organes de commande en rotation 18, 19 et 22 précités sont normalement constitués par les organes habituellement prévus dans le mécanisme de pointage automatique MPA des antennes équipant les

satellites de grandes dimensions.

Le fonctionnement du dispositif de compensation qui vient d'être décrit a été suffisamment présenté de manière détaillé dans ce qui précède pour ne pas être repris entièrement ici. On notera néanmoins que le signal émis par la balise 6 est réfléchi vers l'ensemble des sept sources primaires du groupement 1, la source centrale 7 émettant un signal de référence qui est transmis à la borne 8, tandis que les six sources périphériques émettent des signaux qui sont transmis de manière successives par le commutateur 10 à l'autre entrée du circuit d'addition 13. Comme le montre, plus précisément la Fig. 4:

- à l'instant t = t_o , le commutateur connecte la source 7a au circuit 13,
- 15 à l'instant t = t₁, il y connecte. la source. 7b,
 - à l'instant t = t₅ , il y connecte la source 7f,
 - et, à l'instant t = t₆, il y connecte la source centrale 7 seule.
- A la suite de ce premier cycle de commutation, un nouveau cycle identique s'engage à partir de l'instant t = t₇ où le commutateur connecte à nouveau au circuit 13, la première source périphérique 7a. Le diagramme représenté par la figure 4 permet bien de constater que, dans le cas de présence d'une distorsion non-linéaire du réflecteur
 - 2, le signal de sortie fourni par le circuit d'addition 13 est une fonction trigonométrique $f(t) = A \cos(\omega t + \varphi)$.

De la manière indiquée plus haut, le circuit électrique décrit ci-dessus fournit au circuit de sor30 tie 16 un signal d'erreur de distorsion linéaire dont les deux composantes (sorties 16a et 16b) sont envoyées sur les entraînements des organes de commande de rotation 18, 19 et 22 du mécanisme de commande d'attitude 4. De même, le circuit considéré fournit au circuit de sortie 17 un signal d'erreur de distorsion non-linéaire qui est également envoyé sur le même méca-

nisme 4.

La figure 5 illustre l'adaptation du même dispositif de compensation à l'obtention d'un signal d'erreur de lacet. A cet effet, le premier groupement de sources primaires 1 qui coopère avec la balise 6, est complété par un second groupement de sources primaires 1a analogue qui est disposé sur la plate-forme à côté du premier groupement et qui coopère avec une seconde balise analogue 6a montée à terre à proximité de la première. Les deux faisceaux incidents Δ et∆a émis par les deux balises en direction du réflecteur commun 2, sont réfléchis respectivement vers les deux groupements 1 et 1a et ces deux faisceaux incidents sont, eux-mêmes, séparés par une distance angulaire a. Les deux groupements 1 et 1a sont par ailleurs reliés, par l'intermédiaire d'un circuit électrique 5a du type du circuit 5 précédent, au mécanisme de contrôle d'attitude 4. Le fonctionnement de ce dispositif en détection d'erreur de lacet a déjà été précisé précédemment.

La figure 6 ne fait qu'illustrer le raisonnement qui a été fait plus haut concernant la correction des erreurs de lacet, cette figure montrant plus précisément la position d'un faisceau central 24 par rapport au centre C de la terre (angles θ_0 et φ_0) ainsi que la position d'autres faisceaux périphériques 24a disposés suivant les angles θ_n et φ_n . Cette figure illustre également la valeur \underline{t} de la translation à corriger et la valeur \underline{t} de l'erreur de lacet résiduelle qui peut être relevée par l'intermédiaire du détecteur HF.

REVENDICATIONS

1°) - Dispositif de compensation des distorsions des réflecteurs pour antennes de réception et/ou transmission d'ondes à faisceaux multiples comportant un ré-5 flecteur (2) et un réseau de formation de faisceaux présentant un groupement de sources primaires (1), du type comprenant des moyens (1-6, 6a) de détection des distorsions du réflecteur, des moyens (5) de production d'un signal d'erreur commandés par ces moyens de détection et des moyens (4) de correction des 10 distorsions du réflecteur commandés par ce signal d'erreur, caractérisé en ce que les moyens (1-6, 6a) de détection des distorsions comprennent au moins un émetteur de signaux HF (6,6a) qui est situé à distance et qui coopère avec le groupement de sources primaires (1, 1a) du réseau de formation de faisceaux qui est en mode récepteur, ce groupement comprenant une source primaire centrale (7) et des sources primaires périphériques (7a à 7 f) qui sont au nombre d'au moins deux et sont disposées autour de la source primaire centrale suivant un arrangement symétrique, tandis que les moyens (5) de production 20 d'un signal d'erreur comprennent un circuit d'addition (13) dont les moyens d'entrée sont reliés aux deux sources primaires périphériques (7a à 7f), tandis que sa sortie est reliée à un circuit (16) générateur de signal de correction de distorsion linéaire.

2°) - Dispositif de compensation selon la revendication 1, caractérisé en ce que les deux sources primaires périphériques considérées (7a/...//f) sont reliées à deux entrées commutables (9) d'un organe de commutation (10) dont la sortie (11) est reliée à une entrée dudit circuit d'addition (13).

3°) - Dispositif de compensation selon l'une quelconque des revendications 1 et 2, caractérisé en ce que le circuit (16) générateur de signal de correction de distorsion linéaire comprend un circuit d'élaboration des composantes (16a, 16b) du signal d'entrée suivant l'axe principal

et l'axe transversal du support de l'antenne et les deux sorties (16a, 16b) de ce circuit sont reliées à des organes (4) de commande de rotation du réflecteur de l'antenne.

4°) - Dispositif de compensation selon

5 l'une quelconque des revendications 1 à 3, caractérisé en ce qu'au moins l'une des deux sources primaires périphériques (7a à 7f) est reliée à une première entrée dudit circuit d'addition (13), et la source primaire centrale (7) est reliée à une seconde entrée de ce circuit (13), tandis que la sortie de ce circuit d'addition (13) est également reliée à un circuit générateur de signal de correction de distorsion non-linéaire (17).

5°) - Dispositif de compensation selon la revendication 4, caractérisé en ce qu'un circuit atténuateur (11) et un circuit de décalage de phase (12) sont interposés, 15 montés en série, entre la sortie (8) de la source primaire centrale (7) et l'entrée associée du circuit d'addition (13).

6°) - Dispositif de compensation selon l'une quelconque des revendications 4 et 5, caractérisé en ce qu'au moins trois des sources primaires périphériques (7a à 7f) sont reliées respectivement à des entrées commutables (9), en même nombre, d'un organe de commutation (10) dont la sortie (11) est reliée à une entrée du circuit d'addition (13).

7°) - Dispositif de compensation selon l'une quelconque des revendications 1 à 6, caractérisé en qu'un 25 convertisseur en basse fréquence (15) est interposé entre le circuit d'addition (13) et le ou les circuits générateurs de signal de correction de distorsion (16,17).

8°) - Dispositif de compensation selon l'une quelconque des revendications 1 à 7, caractérisé en ce qu'au moins trois des sources primaires périphériques ques (7a à 7f) sont reliées respectivement à des entrées commutables (9), en même nombre, d'un organe de commutation (10) dont la sortie (11) est reliée à une entrée de circuit d'addition (13). 9°) - Dispositif de compensation selon l'une quelconque des revendications 1 à 8, caractérisé en ce que chaque circuit générateur de signal de correction (16, 17) est reliée à un mécanisme (4) de réglage d'attitude du réflec-5 teur (2).

10°) - Dispositif de compensation selon l'une quelconque des revendications 1 à 9, caractérisé en ce que chaque groupement de sources primaires (1, 1a) comprend sept de ces sources.





